



14 DEC. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL / DV

Date de convocation
02 décembre 2010

Date d'affichage

Date de séance
09 décembre 2010

L'an deux mille dix, et le jeudi neuf décembre à dix sept heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	24
Procurations	7
Votants	31
Pour	31
Contre	0
Abstention	0

OBJET :

Délibération attribuant une subvention à l'association Espoir Jeunesse pour l'année 2010.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu		X	BLANCHARD Moana
BARFF Oscar	X		
TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X		
TEPAVA Wilhelm		X	
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette	X		
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe	X		
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis		X	CHING Yves
LEVAUDI Franck		X	
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal	X		
VAN BASTOLAER Gustave		X	TUMAHAI Ronald
AH LO Victor	X		
RUA Antoine		X	HARUA Monette
LISSANT Simplicio	X		
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina	X		
ATAE Layana		X	TEIKIAVAITOUA C.
BERTHOLON Nicolas		X	
ATENI née TAPARE Marie	X		
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire		X	
CRIDLAND Johnes	X		
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles		X	HAERERAAROA-BOOSIE Auxilia
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUNAAUIA

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU les articles L 2312-1 et L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU la lettre du Haut-commissaire n° HC245/DIPAC/PJF en date du 6 avril 2009 relative à l'ordonnance du 5 octobre 2007 portant extension du CGCT ;
- VU la lettre de l'association Espoir Jeunesse n° MPT/10/08/006/NH/TJ en date du 31 août 2010 ;
- VU l'avis de la commission de l'animation et de la vie locale réunie en date du 23 novembre 2010 en vue d'examiner les demandes de subvention des associations au titre de 2010 ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 09 décembre 2010 ;

ADOpte

- Article 1 – Est accordée à l'association ESPOIR JEUNESSE, une subvention d'un montant de 6.650.000 F CFP (SIX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS).
- Article 2 – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2010, chapitre 65, article 6574 de la section de fonctionnement.
- Article 3 – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 4 – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 09 Décembre 2010
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire
Après envoi en subdivision le :
11 Dec. 2010
et après publication, affichage ou
notification le :
15 Dec. 2010
Le maire,


R. TUMAHAI



Le Maire,


R TUMAHAI



Conseil municipal – Séance du 09 décembre 2010

RAPPORT DE PRESENTATION

Objet : *Délibération n° 123/2010 du 09 décembre 2010 attribuant une subvention à l'association Espoir Jeunesse pour l'année 2010*

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Espoir Jeunesse de PUNAAUIA a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants de Punaauia dans leurs quartiers. Elle peut étendre son action dans d'autres domaines avec l'approbation de son assemblée générale.

Depuis sa création, l'association a mis en place de nombreuses actions sociales surtout pour les enfants et les jeunes issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA au travers de colonies de vacances, de camps d'adolescents et de manifestations sportives et récréatives. Cette association participe également au programme de soutien scolaire. Il s'agit d'une équipe jeune et dynamique qui n'hésite pas à s'investir même au-delà de leurs heures de travail pour mener à bien ses activités.

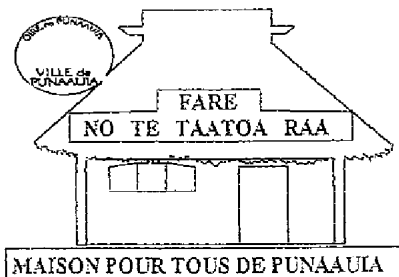
Afin de couvrir ses frais de fonctionnement et pour terminer l'année 2010, l'association sollicite une nouvelle subvention de 7.000.000 de francs CFP.

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION ANIMATION ET VIE LOCALE

La Commission Animation et vie locale s'est réunie en date du 23 novembre 2010 pour examiner les demandes de subvention déposées par les associations et procéder à l'attribution des financements communaux.

Afin de couvrir les dépenses liées à l'ensemble de ses activités, l'association sollicite une aide financière de 7.000.000 francs CFP. Pour mémoire, l'association Espoir Jeunesse a reçu, l'année dernière, une subvention de 17.000.000 francs. Compte tenue de la réduction de l'enveloppe prévue pour les subventions aux associations, la Commission a validé l'octroi d'un montant de 6 650 000 F CFP.

Tel est l'objet du présent projet de délibération soumis à l'examen du Conseil municipal.



Mr TUAIVA Tihoni, John
Président de l'association
Espoir Jeunesse Punaauia
TEL : 86 56 60

MAIRIE DE PUNAAUIA SECRETARIAT GÉNÉRAL		
Arrivée le		
N° 31 AOUT 2010 Punaauia le, Mardi 31 Août 2010		
SERVICES	EXEC.	INFO.
CAB MAIRE		
SG/SGA		
DCF		
DRA		
DRH		
DSL		
DST		
AUTRES :		

A

Monsieur le Maire
de la Commune de Punaauia.
Tel : 86 56 56

Objet : Demande de subvention.
Réf. : MPT/10/08/006/NH/TJ

Monsieur le Maire,

Pour mémoire, sur la demande initiale qui vous a été transmise en début d'année, un montant total de 17 000 000 CFP a été sollicité à la commune au titre de l'exercice 2010. Un versement de 10 000 000 CFP nous a été accordé par le conseil municipal en sa séance du 20 Mai 2010 et nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez chaque année.

Aussi, pour nous permettre de fonctionner jusqu'à la fin de l'année, je sollicite de votre haute bienveillance, l'octroi d'une subvention de 7 000 000 CFP.

Entre autre, nous sollicitons une subvention de 4 700 000 CFP au titre du remboursement de l'avance effectué par la Maison Pour Tous pour la Mise en place des Actions commandé par la Mairie sur le Centre Sportif et d'Animation Vaiata sur le quartier Taapuna en 2008.

Dans l'espoir d'une réponse positive de votre part, recevez Monsieur le Maire, toute notre considération.



Le Président

TUAIVA John

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE

Dépôt de l'état des créances

Avis de dépôt de l'état des créances de Mme Florence Jacqueline DESTRUHAUT, à l'enseigne "PACIFIC DREAM COMPANY", RCS de Papeete : n° 40630 A, adresse : PK 5, quartier Piafau, Faa'a, BP 381422, 98718 Punaauia.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de l'EURL MOOREA-FAST BOAT, RCS de Papeete : n° 7954 B, siège social : Maatea, Moorea, adresse : BP 20512, Papeete.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Teva YRONDI, à l'enseigne "MOOREA PEARL CENTER", RCS de Papeete : n° 2549 A, adresse : Paopao, côté mer, Moorea, BP 483, Maharepa, Moorea.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Xavier SILVILO-LANDRIEVE, à l'enseigne "TRAVAUX SERVICES METRES", RCS de Papeete : n° 051136 A, adresse : Punaauia, Tetavake, lot n° 10, allée Vini, BP 42472 Papeete.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Gilbert OLSEN, CS de Papeete : n° 05693 A, adresse : PK 35,600, servitude monétua-Papara, BP 120389, 98712 Papara.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de la SARL ROYAL WERNER PACIFIC, à l'enseigne "OPEN BED BANCK", RCS de Papeete : n° 9255 B, siège social : PK 12,800, côté Lagune, Punaauia, dont l'activité est la réalisation et l'installation d'outils informatiques et internet, adresse : BP 48, Papeete.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de la SARL POLYGRAPH LOISIRS, RCS de Papeete : n° 824 B, siège social : avenue Pouvanaa a Oopa, Papeete, adresse : BP 1613, Papeete.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Laurent HOTIER, associé de la SNC ARCHITECTURE BATIMENT ET CONCEPTION MULTIPLE (ABCM), RCS de Papeete : n° 9463 B, adresse : Temae, Moorea.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

ANNONCES DIVERSES

GROUPE DES 7 VILLAGES

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(30 mars 2009)

Président d'honneur	:	KWONG Raymond
Présidente	:	CHANZY Jacqueline
Vice-président	:	SAM Roland
Secrétaire	:	YNAM Duc
Secrétaire adjointe	:	YNAM Rose
Trésorier	:	VOTA Gérard
Trésorier adjoint	:	VOTA Stanley
Assesseurs	:	LAM François CONVOI Eric CHANG LAM Johnston WONG Christian CHAUMINE Rémy COULIN Sylvestre

ASSOCIATION LES AMIS DE PADRE PIO

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(2 avril 2009)

Présidente	:	LEPOTIER Yet Tine
Secrétaire	:	GIRARD Marie-Claire
Trésorière	:	LACHAUX Christina
Trésorière adjointe	:	DEHORS Florence

ASSOCIATION ESPOIR JEUNESSE DE PUNAAUIA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(17 février 2009)

Président	:	TUAIVA Tihoni
Secrétaire	:	FAATAU Mathilde
Trésorier	:	TERITANOA William

ASSOCIATION ESPOIR JEUNESSE DE PUNAAUIA

BILAN FINANCIER GENERAL DE L'EXERCICE 2009

Arrêté au 31/12/2009

DEPENSES :

DESIGNATION	TOTAL DEPENSES
FONCTIONNEMENT de la Maison Pour Tous	18 279 849 F
Reliquat Projets Educatifs Locaux 2008	7 282 775 F
ANIMATIONS NOEL MAIRIE 2009	250 000 F
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 2008/2009	18 497 581 F
TOTAL	80 533 552 F

Arrêtée le présent bilan général des dépenses sur l'année 2009 à la somme de : Quatre vingt millions cinq cent trente trois mille cinq cent cinquante deux francs.

RECETTES :

DESIGNATION	TOTAL RECETTES
FONCTIONNEMENT de la Maison Pour Tous	22 579 848 F
Reliquat Projets Educatifs Locaux 2008	7 556 034 F
ANIMATIONS NOEL MAIRIE 2009	250 000 F
Reliquat ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 2008/2009	20 747 915 F
TOTAL	71 078 238 F

Arrêtée le présent bilan général des recettes sur l'année 2009 à la somme de : Soixante et onze millions soixante dix huit mille deux cent trente huit francs.

BILAN FINANCIER GENERAL 2009 :

TOTAL DES DEPENSES	TOTAL DES RECETTES
80 533 552 F	71 078 238 F
TOTAL GENERAL	-9 455 314 F

Arrêté le présent bilan financier global de l'année 2009 avec un déficit de la somme de : Neuf millions quatre cent cinquante cinq mille trois cent quatorze francs.

AIT A PUNAAUIA LE 23 Mars 2010

TUAIVA JOHN

LE PRESIDENT



TERITANOA WILLIAM

LE TRESORIER

ASSOCIATION ESPOIR JEUNESSE DE PUNAAUIA

BUDGET PREVISIONNEL GENERAL 2010

(1) FONCTIONNEMENT 2010

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTE
MAIRIE DE PUNAAUIA /AUTRES	24 233 087 F	19 933 087 F
SOUS TOTAL 1 :	24 233 087 F	24 233 087 F

(2) INVESTISSEMENT 2010

DESIGNATION	DEPENSES	quote part reçu
MAIRIE DE PUNAAUIA		2 400 000 F
CUCS	8 143 931 F	1 946 340 F
EJP		721 238 F
SOUS TOTAL 2 :	8 143 931 F	8 143 931 F

(3) ANIMATIONS PELE 2010

DESIGNATION	DEPENSES	quote part reçu
MAIRIE DE PUNAAUIA (SERVICE SOCIAL)		600 000 F
CUCS	26 067 350 F	14 138 490 F
EPAP		9 042 655 F
CPS		2 286 205 F
SOUS TOTAL 3 :	26 067 350 F	26 067 350 F

(4) ACCOMPAGNEMENT 2008/2009

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
MAIRIE DE PUNAAUIA		10 461 681 F
CUCS	43 373 756 F	24 237 324 F
EPAP		8 574 751 F
SOUS TOTAL 4 :	43 373 756 F	43 373 756 F

(5) RELIQUAT ANIMATION CSA VAIATA 2008

DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
MAIRIE DE PUNAAUIA	4 733 000 F	4 733 000 F
SOUS TOTAL 5 :	4 733 000 F	4 733 000 F

DESIGNATION	TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
FONCTIONNEMENT 2009	24 233 087 F	24 233 087 F
INVESTISSEMENT 2009	8 143 931 F	8 143 931 F
ANIMATIONS Projets Educatifs Locaux 2009	26 067 350 F	26 067 350 F
ACCOMPAGNEMENT 2008/2009	43 373 756 F	43 373 756 F
RELIQUAT ANIMATION CSA VAIATA 2008	4 733 000 F	4 733 000 F
TOTAL	106 551 124 F	106 551 124 F

FAIT A PUNAAUIA LE 23 Mars 2010

TUIVA JOHN

LE PRESIDENT



TERIITANOA WILLIAM

LE TRESORIER